

NOS FORMATIONS

Animation Professionnelle :

Certification de Qualification Professionnelle (CQP) :

Formation qualifiante pour la branche professionnelle de l'animation, composée de trois modules liés à l'accueil périscolaire et aux projets d'animation.

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CPJEPS) :

Remplace le BAPAAT, visant à professionnaliser les parcours d'animateurs au niveau V.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) :

Diplôme professionnel de niveau IV pour les animateurs professionnels avec une entrée Animation et une entrée Sport..

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) :

Diplôme de niveau III pour les animateurs spécialisés dans l'animation sociale et le développement de projet et le sport.

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) :

Diplôme de niveau II pour les directeurs de projet, entraîneurs de haut niveau ou directeurs sportifs.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

Permet de faire reconnaître une expérience professionnelle dans l'animation et d'obtenir une qualification.

Comment nous contacter ?

ASSOCIATION REGIONALE DE MARTINIQUE
DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX
METHODES D'EDUCATION ACTIVE

accueil@cemea-martinique.org
0596 60 34 94 — 0596 51 57 26
cemea-antillesguyane.org



Investissez dans l'Avenir : Soutenez la Formation avec la Taxe d'Apprentissage 2025

CEMEA Martinique

Qui sommes nous ?

Les CEMEA Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique, sont un vaste mouvement d'éducation et de formation de praticiens engagés dans des actions du champ éducatif, social et culturel.

UN MOUVEMENT D'EDUCATION

Une éducation qui crée des situations où chacun, enfant, adolescent, adulte peut être plus conscient du monde qui l'entoure, se l'approprier, le faire évoluer, le modifier dans une perspective de progrès individuel et social.

CFA DES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

La formation est le moyen privilégié d'intervention. Elle place la personne au cœur même de sa propre activité, au cœur de ses apprentissages, qui ne sont eux-mêmes qu'au service de son propre développement.

UN ORGANISME DE CONSEIL

Les CEMEA proposent des diagnostics et des conseils permettant la réalisation de projets à partir de demandes spécifiques.

UN ACTEUR DE PROXIMITÉ

Des actions au plus près des habitants pour le développement individuel et collectif, au service de la petite enfance, de la jeunesse, des familles et des personnes âgées



Pourquoi nous choisir ?

Les CEMEA Martinique sont l'un des pionniers de l'éducation nouvelle, avec une pédagogie qui place l'apprenant au cœur du processus d'apprentissage. Notre approche est centrée sur l'expérimentation, la coopération, et la participation active, garantissant une formation pratique et adaptée aux besoins de chacun.

Nous concevons des formations en tenant compte des spécificités culturelles et économiques locales. Cela permet aux apprenants de s'insérer plus efficacement dans le marché de l'emploi martiniquais.

En travaillant en collaboration avec divers organismes les CEMEA facilitent l'accès à des subventions et financements, rendant les formations plus accessibles pour tous.

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement individualisé, tant pendant qu'après la formation, pour garantir l'atteinte de ses objectifs professionnels et personnels. Avec des opportunités de mobilité, comme le dispositif Erasmus+, les CEMEA permettent aux apprenants d'acquérir des expériences enrichissantes à l'international, ouvrant ainsi des perspectives professionnelles et culturelles.

Les + CEMEA Martinique

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance :
Des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.



SOLLICITATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Les CEMEA Martinique sont habilités à recevoir la taxe d'apprentissage.

En contribuant, **vous participez** activement à la formation de futurs professionnels qualifiés pour répondre aux besoins de notre territoire.

Les fonds récoltés grâce à la taxe d'apprentissage seront utilisés pour :

- **Développer** des outils pédagogiques innovants adaptés aux réalités locales, permettant aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques et applicables.
- **Renforcer** l'équipement de formation pour offrir un cadre moderne et motivant, essentiel à l'apprentissage.
- **Faciliter** la mobilité internationale de nos apprenants dans le cadre du programme Erasmus+, offrant ainsi une ouverture interculturelle bénéfique à leur développement professionnel.

EN PRATIQUE :

Comment verser la Taxe d'Apprentissage aux CEMEA Martinique ?

1. **Se connecter** à la plateforme SOLTEA gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations :

www.soltea.education.gouv.fr

2. **Flécher les CEMEA Martinique** comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage en consultant la liste des établissements habilités.

SIRET: 33514879700012

UAI: 9720933G

En choisissant les CEMEA Martinique, vous soutenez un acteur engagé de la formation professionnelle en Martinique et ainsi vous orientez votre taxe d'apprentissage vers un CFA local axé sur le développement des potentiels de la Jeunesse Martiniquaise.